

COMMUNIQUE

L'assassinat d'un professeur d'espagnol : une faillite abominable

Elle avait cinquante-quatre ans et enseignait l'espagnol dans un lycée privé de Saint-Jean-de Luz. Un élève de seize ans l'a poignardée en pleine classe et elle est morte.

Les journalistes ont dit, ont répété que l'assassin était psychologiquement fragile et qu'il avait obéi à des voix pour commettre son forfait : un cinglé, en somme. Cela a rappelé un autre fou de dieu, politisé au dernier degré, l'égorgeur de Samuel PATY. Pourquoi cette haine des professeurs ? Les moqueries, la malveillance, les insultes voire les coups sont depuis des années le lot quotidien de beaucoup d'enseignants ; et, maintenant, on les met à mort. La violence de la société aurait envahi l'école ...

Depuis des décennies, le métier d'enseignant a perdu sa valeur d'exemplarité parce qu'il est mal, de plus en plus mal rémunéré. Dans les années 90 du siècle dernier, au cours des conseils fédéraux de la jeune FSU d'alors, l'option syndicale AUTREMENT prenait la parole et, entre autre, demandait d'inscrire dans la motion fédérale la juste rémunération des carrières : en vain, car trop « corporatiste » ... Le résultat fut double : **la paupérisation du corps et sa médiocrité grandissante dans son recrutement**. Le mépris s'est substitué à l'honneur d'être un « hussard de la République » .

L'État républicain s'est désengagé de sa responsabilité première : l'enseignement et l'instruction de qualité obligatoires auxquels ont DROIT tous les jeunes vivant sur le territoire national. La responsabilité des dirigeants politiques de droite et de gauche est énorme dans la détérioration de l'Education nationale et ce sont des profs de langue ou d'histoire-géo qui sont immolés sur le fourre-tout de leur carence. L'incurie va plus loin encore ; les institutions publiques pour éduquer obligatoirement les enfants souffrant d'infirmités physiques ou/et mentales ont été progressivement supprimées et, au prétexte de l'école inclusive, les professeurs dans établissements publics et privés sont amenés à prendre en charge les cas physiques et mentaux auxquels ils ne sont aucunement préparés. Les établissements publics dans les villes de province excluent les uns après les autres les élèves qui sont devenus trop gênants pour l'équipe éducative et leurs condisciples. Ces élèves indésirables se retrouvent donc dans les établissements privés souvent aussi démunis que ceux du secteur public... On a encore en tête le cas d'un élève de ce type qui a violé puis assassiné une de ses camarades de pension.

Ce communiqué des Syndicats e.i.L. Convergence vient à l'appui des déclarations faites à la presse par leur secrétaire général dans les heures qui ont suivi le drame de Saint-Jean-de-Luz.

Les secrétaires généraux du SNCA e.i.L. Convergence